

**François ERNOUS,
maire de Saint Christophe
du 21 janvier 1878 à mai 1893**

François Ernous était né à Saint Christophe le 18 juin 1819, fils de François Ernous (Ernoul) fabricant de toile, né le 22 avril 1784, à Saint Christophe et de Madeleine Allard, née à Saint Christophe, le 13 novembre 1792, mariés dans cette commune le 23 décembre 1813.

caud.

Mariage
 Le sieur Ernoul
 et
 la demoiselle
 Allard.

Aujourd'hui vingt troisième jour du
 mois de décembre de l'an mil huit cent
 Eneize, à une heure
 après-midi.

Devant nous Jean-Jacques-Marie
 Bourguet - Decoudray maire de la Commune de Saint
 Christophe Canton de Beauvois, arrondissement de Tours,
 Département d'Indre et Loire, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil, soussigné.

ont Contracté mariage
 Le sieur François Ernoul fabricant en toile,
 garçon majeur âgé de vingt trois ans huit mois
 né en cette Commune le vingt deux avril mil sept
 cent quatre vingt quatre comme il est constaté par
 son acte de naissance inscrit le même jour au
 bureau de l'état civil de cette Commune et y
 domicilié fils de sieur Louis Ernoul propriétaire
 de dame Anne Ernoult son épouse y habitant et
 cohabitants, aussi domiciliés en cette Ville Commune,
 son père et mère, d'une part.

Et Demoiselle Madeleine Allard
 âgée de vingt un an un mois, née en cette Commune
 le trois novembre mil sept cent quatre vingt deux
 et y demeurant chez son père, fils majeur de
 Monsieur Jacques Gillet Allard propriétaire y
 habitant et cohabitants, aussi domiciliés en cette Ville
 Commune et de sieur Dame Anne-Marguerite Sclouon
 son épouse y habitant en cette même Commune le vingt
 six avril mil huit cent deux, le tout comme il est
 constaté par les actes de naissance et de décès
 inscrits au bureau de l'état civil de cette Ville
 Commune, d'une part, et de sieur
 et de dame, d'autre part.

21^e Août
 François
 Ernoul

Aujourd'hui six huitième jour du mois de
 Juin dell'année huit cent vingt, dix heures du matin,
 Pardevant nous Maire de la Commune de Saint Christophe
 Canton de may-roi, arrondissement de Tours, département d'Indre
 et Loire, faisant le fonction d'officier public de l'état civil,
 Soussigné Est comparu le sieur François Ernoul Marchand
 fabricant, âgé de trente cinq ans, domicilié de cette Commune,
 lequel nous a prouvé un enfant de sexe masculin, né hier
 sur la Cinq heure du soir, au chef lieu de cette Commune,
 entre celui dell'aveugle et de Dame Madeleine Allard sa
 légitime épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le
 prénom de François; par dite présentation et déclaration
 faite en présence des sieurs Louis Ernoul fabricant
 en soie, âgé de trente six ans, et le Patrouille de l'enfant,
 domicilié Commune de Montvallin, département de la Sarthe et
 autres bourgeois, tous bourgeois, âgé de trente deux ans, et le
 dit enfant, domicilié de cette Commune, le tout qui est le dit
 1^{er} Ernoul père de l'enfant ont signé avec vous après lecture.

Soloman Maire *Soloman* Ernoul

Acte de naissance de François Ernoul ou Ernous ou Enrou, suivant les cas.

Mais le 18 juillet 1825, son père décède à 41 ans, à Saint Christophe.

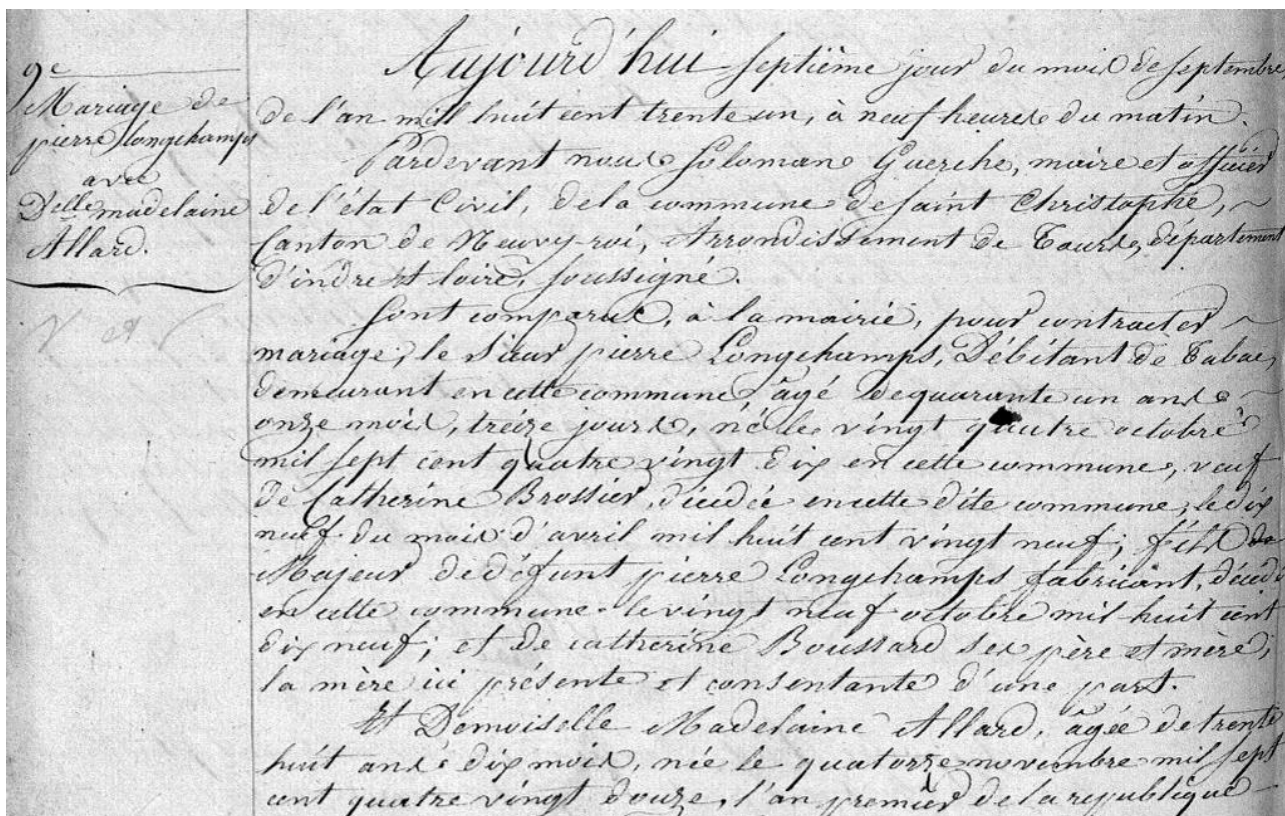
Madeleine Allard se retrouve veuve à 33 ans et François Ernous orphelin de père à 6 ans.

19 Dées
 de François
 Ernoul fils
 de feu
 Louis et de
 Marie
 treudelle
 sont épouse
 épouse de
 Madeleine
 Allard

Aujourd'hui dix huitième jour du mois de Juillet,
 De l'année huit cent vingt cinq, huit heures du matin,
 Pardevant nous Laurent Soloman maire de la commune
 de Saint Christophe, Canton de may-roi arrondissement
 de Tours, département d'Indre et Loire, faisant les
 fonctions d'officier public; de l'état civil Soussigné,
 Est comparu le sieur Joseph Ernoul propriétaire
 âgé trente huit ans, domicilié commun du château d'eloir
 département de la Sarthe, le quel nous a déclaré que
 le sieur François Ernoul sont frères, ni en cette commune
 fils de feu Louis Ernoul propriétaire et de Marie treudelle sont
 épouse, est décédé de ce jour sur les six heures du matin
 en son domicile au chef lieu de cette commune âgé
 de quarante un ans, après nous être assurés de la réalité
 du dit décès, nous en avons dressé acte en présence du
 sieur Joseph Chevalier charron âgé de quarante un ans
 et épouse de Madeleine Allard

Acte de décès de François Ernous, père.

Madeleine Allard va se remarier 6 ans plus tard, le 7 septembre 1831, à Saint Christophe, avec Pierre Longchamps, veuf lui aussi, né le 4 octobre 1790. Ce Monsieur est débitant de tabac dans la commune, il sera maire de Saint Christophe de 1868 à 1870.



Lors du premier recensement des habitants de Saint Christophe datant de 1836, on retrouve François Ernous, 17 ans, habitant rue du Val Joyeux chez son beau-père, Pierre Longchamps, buraliste.

552 Rue Valjoyeux	177 Lonchamps		Pierre		1		45 buraliste
553 Rue Valjoyeux	177 Lonchamps	Alard	Madelaine			1	43
554 Rue Valjoyeux	177 Ernoult		François	1			17
555 Rue Valjoyeux	177 Lonchamps		Adélaïde			1	14

Lors du recensement suivant, en 1841, François Ernous vit toujours chez son beau-père et il apparaît comme commis buraliste.

En 1846, on le retrouve toujours rue du Val Joyeux, mais vivant seul et noté "rentier", il n'a pourtant que 27 ans.

192	600	Ernou	fa	rentier	1		27
-----	-----	-------	----	---------	---	--	----

Dans les deux recensements suivants, 1851 et 1856, François Ernous est retourné vivre chez Madeleine et Pierre Longchamps ou Lonchamps et il est toujours noté "rentier".

En 1861, Pierre Longchamps, 70 ans, vit seul rue du Val Joyeux car son épouse Madeleine est décédée le 8 février 1857, à Saint Christophe.

7	1	Lonchamps	Pierre	Buraliste	1	1	70
---	---	-----------	--------	-----------	---	---	----

Et François Ernous, 41 ans, vit lui aussi seul, rue Saint Pierre dans une maison qu'il vient d'acheter.

1	1	Ernous	François	Rentier	1		41
---	---	--------	----------	---------	---	--	----

En 1866, François Ernous vit toujours seul, rue Saint Pierre. et son beau-père rue du Val Joyeux.

Rue St Pierre	19	21	56	Ernou	François	1			46	rentier
Rue Val Joyeux	130	168	452	Lonchamps	Pierre		1		75	buraliste

Pierre Longchamps décède le 6 septembre 1870, à Saint Christophe, il n'apparaît donc plus dans le recensement de 1872, mais François Ernous ne vit plus seul puisqu'il a épousé Adèle Christine Perdriau le 15 octobre 1866, à Saint Christophe.

N° 13
 Mariage de
 François Ernout
 et d'Adèle Christine
 Perdriau, âgée de 47 ans, Veuve âgée de 47 ans. - 15 octobre

L'an mil huit cent soixante six le quinze octobre, à huit heures et demie du matin, devant nous Eustache Tadjoint remplissant ses fonctions de maire de la Commune de Saint Christophe, canton de Mourmelon, arrondissement de Epernay, département de l'Aisne, et nous ont comparés dans notre maison communale, pour le contrat de mariage, mentionné ci-dessous, François Ernout, célibataire, âgé de quarante sept ans, propriétaire domicilié dans notre Commune, où il est né le dix sept juillet mil huit cent dix neuf, fils majeur des défunts François Ernout et Marie Leclercq, et Adèle Christine Perdriau, âgée de quarante sept ans, propriétaire domiciliée dans notre Commune, où elle est née le dix sept juillet mil huit cent vingt cinq, la seconde et dernière fille de son père et mère et inscrite sur les registres de l'Etat civil de notre Commune.

Le dit Ernout François agissant comme tuteur dans l'exercice de ses droits, et nous ayant déclaré sur la foi du serment que ses aïeux et aïeules, tant paternels que maternels, sont décédés de son père et de sa mère, et nous avons procédé à la célébration de son mariage, lequel a été précédé de la publication de son contrat de mariage, lequel a été publié par nous, le quinze octobre mil huit cent soixante six, devant nous, à huit heures et demie du matin, devant nous Eustache Tadjoint remplissant ses fonctions de maire de la Commune de Saint Christophe, canton de Mourmelon, arrondissement de Epernay, département de l'Aisne, et nous ont comparés dans notre maison communale, pour le contrat de mariage, mentionné ci-dessous, François Ernout, âgé de quarante sept ans, propriétaire domicilié dans notre Commune, où il est né le dix sept juillet mil huit cent dix neuf, fils majeur des défunts François Ernout et Marie Leclercq, et Adèle Christine Perdriau, âgée de quarante sept ans, propriétaire domiciliée dans notre Commune, où elle est née le dix sept juillet mil huit cent vingt cinq, la seconde et dernière fille de son père et mère et inscrite sur les registres de l'Etat civil de notre Commune.

Le dit Ernout François agissant comme tuteur dans l'exercice de ses droits, et nous ayant déclaré sur la foi du serment que ses aïeux et aïeules, tant paternels que maternels, sont décédés de son père et de sa mère, et nous avons procédé à la célébration de son mariage, lequel a été précédé de la publication de son contrat de mariage, lequel a été publié par nous, le quinze octobre mil huit cent soixante six, devant nous, à huit heures et demie du matin, devant nous Eustache Tadjoint remplissant ses fonctions de maire de la Commune de Saint Christophe, canton de Mourmelon, arrondissement de Epernay, département de l'Aisne, et nous ont comparés dans notre maison communale, pour le contrat de mariage, mentionné ci-dessous, François Ernout, âgé de quarante sept ans, propriétaire domicilié dans notre Commune, où il est né le dix sept juillet mil huit cent dix neuf, fils majeur des défunts François Ernout et Marie Leclercq, et Adèle Christine Perdriau, âgée de quarante sept ans, propriétaire domiciliée dans notre Commune, où elle est née le dix sept juillet mil huit cent vingt cinq, la seconde et dernière fille de son père et mère et inscrite sur les registres de l'Etat civil de notre Commune.

Cont vingt-cinq, suivant son acte de naissance mentionné sur les registres de l'Etat civil de notre Commune, acte de mariage parus l'année mil huit cent soixante six, numéro six, devant nous, le dit mariage de mademoiselle Eugénie Soloman, ancien notaire, décédé dans notre Commune, le trois juin mil huit cent soixante-cinq, suivant son acte de décès sur nos registres, et de sa fille majeure des défunts René Perdriau, décédé dite Commune de Delaay sous Courcillon le vingt-trois septembre mil huit cent cinquante-un, comme il est constaté par l'acte de mariage de la future, en date du vingt-neuf avril mil huit cent soixante-un, et de sa femme Adèle Christine Perdriau, son épouse, décédée dans notre Commune, le vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-deux, suivant son acte de décès sur nos registres. La dite Dame Adèle Christine Perdriau, agissant comme tuteur dans l'exercice de ses droits, et nous ayant déclaré sur la foi du serment que ses aïeux et aïeules, tant paternels que maternels, sont décédés de son père et de sa mère, et nous avons procédé à la célébration de son mariage, lequel a été précédé de la publication de son contrat de mariage, lequel a été publié par nous, le quinze octobre mil huit cent soixante six, devant nous, à huit heures et demie du matin, devant nous Eustache Tadjoint remplissant ses fonctions de maire de la Commune de Saint Christophe, canton de Mourmelon, arrondissement de Epernay, département de l'Aisne, et nous ont comparés dans notre maison communale, pour le contrat de mariage, mentionné ci-dessous, François Ernout, âgé de quarante sept ans, propriétaire domicilié dans notre Commune, où il est né le dix sept juillet mil huit cent dix neuf, fils majeur des défunts François Ernout et Marie Leclercq, et Adèle Christine Perdriau, âgée de quarante sept ans, propriétaire domiciliée dans notre Commune, où elle est née le dix sept juillet mil huit cent vingt cinq, la seconde et dernière fille de son père et mère et inscrite sur les registres de l'Etat civil de notre Commune.

En 1876, au recensement, le couple vit rue de Saint Aubin (maison du 12 Avenue Hilarion) avec 3 domestiques ce qui montre leur niveau de vie.

	326	Ernou	François	prop ^{re}	1		56	id.
	326	Perdriau	Adèle	sa femme		1	49	Sarthe.
102 11	327	Dupin	Arsène	domestique	1		37	id.
	328	Barat	Henri	id	1		12	Indre et Loire.
	329	Gautreau	Jusline	domestique		1	62	Sarthe

Même occupation en 1891, seuls les domestiques ont changé.

Marmouse	142	166	468	Ernou	François	72	♂	propriétaire	chef
			469	Perdriau	Adèle	69	♀	"	sa femme
			470	Ernou	Gaston	24	♂	"	domestique
			471	Quinoiseau	Marie	17	♀	"	domestique
			472	Bataille	Joséph	14	♂	"	domestique

Le 21 mai 1893, François Ernou décédait à son domicile de Saint Christophe, il allait avoir 74 ans.

N° 5
 Décès de
 Ernou François
 marié - 74 ans
 21 Mai

L'AN mil huit cent quatre-vingt-trois le vingt-deux du mois de Mai
 à dix heures du soir
 Par devant Nous, Brusson Evariste, adjoint remplissant les fonctions
 Officier de l'état-civil de la commune de Saint-Christophe, canton de Neuville-Roi
 département d'Indre-et-Loire, sont comparus
 Grubert Charles
 âgé de quarante-six ans, profession de tanneur
 demeurant à Saint-Christophe, département d'Indre-et-Loire
 qui a dit être cousin du défunt et Hubert Alfred
 âgé de quarante-huit ans, profession de maître maçon
 demeurant à Saint-Christophe, département d'Indre-et-Loire, qui a dit être
 neveu du défunt, lesquels nous ont déclaré que Ernou François
 époux des Perdriau Christine, âgé de soixante-quatre ans,
 sans profession demeurant à Saint-Christophe
 département d'Indre-et-Loire, né à Saint-Christophe, département
 d'Indre-et-Loire, fils de feu Ernou François
 profession _____, demeurant à _____
 département d' _____, et de feu Madeleine Marie
 profession _____ demeurant à _____ département
 d' _____, est décédé le vingt-un du mois de Mai, l'an mil huit
 cent quatre-vingt-trois à neuf heures et _____ du soir _____.

Nous nous sommes assuré de l'exactitude de la déclaration de ces témoins, qui ont, après
 lecture à eux faite du présent acte, signé avec nous.

E. Brusson
 Ch. Grubert
 Hubert Alfred

Voici son acte de décès.

Dans les pages précédentes, nous avons relaté la vie familiale de François Ernous, ce "rentier professionnel" qui a pratiquement vécu toute sa vie de ses rentes dues aux nombreuses propriétés familiales.

Nous allons maintenant nous intéresser à sa vie d'œlu car il fut maire de Saint Christophe pendant 14 ans, mais aussi conseiller d'arrondissement.

Les 6 et 13 janvier 1878 ont lieu des élections municipales générales qui voient l'œlection de 12 conseillers : Pineau Eugène, Bruslon Évariste, Bruant Laurent, Ernous-Perdriau François, Fourchault Amédée, Lehoux Émile, Fronteau-Martel Eugène, Fournier-Cochet Louis, Rousseau Michel, Leconte Joseph, Richard Lucien, Saulay Alexandre.

Le 21 janvier, c'est leur installation et ils élisent le maire et son adjoint.

œlection du maire : Ernous-Perdriau (2e tour : 6 voix, Fourchault 5 voix)

œlection de l'adjoint : Pineau (2e tour : 6 voix, Bruslon 3 voix, Fourchault 1 voix, Bruant 1 voix)

Comme on peut le constater l'œlection fut très serrée entre Ernous et Fourchault pour le poste de maire.

François Ernous devenait donc maire à 59 ans.

Le principal projet pour ce mandat sera axé sur l'œcole.

Le 17 février 1878, le Conseil vote une délibération relative à l'œcole de garçons, pour en prévenir l'œcroulement.

Le 11 août 1878, vu l'état de délabrement du bâtiment abritant l'œcole de garçons et la mairie, et l'obligation de louer un local pour l'œcole de filles, le Conseil Municipal est favorable à la construction d'un nouveau bâtiment qui pourra abriter les deux œcoles, deux logements pour les maîtres et la mairie. Le maire est chargé de faire dresser, par les hommes de l'art, les plans et devis nécessaires à cette construction.

Mais il faudra augmenter les impôts, ce qui arrive le 29 septembre 1878, avec le vote extraordinaire de 10,5 centimes additionnels pour la reconstruction de la maison d'œcole.

Le 12 février 1879, délibération relative aux modifications à apporter à l'avant projet de construction des maisons d'œcole et de la mairie. M. Massé, architecte est chargé de fournir un plan et un devis suivant ces modifications.

Le 11 avril 1879, vote extraordinaire de 2,5 centimes en plus des 10,5 centimes déjà votés pour la construction projetée de la mairie et de la maison d'œcole.

Le 29 avril 1879, le Conseil vote un emprunt de 43540 F pour payer la construction de l'œcole et de la mairie. Le coût total du devis présenté par M. Massé, architecte, s'élève à 47020 F.

Le 31 décembre 1879, le Conseil vote 658 F à prendre sur les fonds disponibles qui s'ajouteront aux 1182 F inscrits au budget 1879 et formeront les 1840 F manquant pour le financement de la construction de la maison d'œcole. Coût total : 43540 F, subvention de l'État : 16000 F, emprunt : 25700 F.

Même si la subvention de l'État est importante (16000 F), elle ne représente que 36,75% du coût total et il reste une très grosse somme à la charge de la commune qui pèsera pendant de nombreuses années sur le budget communal.

Le 14 mars 1880, le Conseil décide de louer pour 250 F par an, à compter du 1^{er} mai, une maison située Rue du Val Joyeux, appartenant à M. Beaulieu ; celle-ci servira à loger l'instituteur et sa classe. Il accepte également, pour loger la mairie, de louer, pour 5 F par mois, une chambre située dans la même rue et appartenant à Mme Vve Claude Hilarion.

Le Conseil désigne MM Fronteau et Fournier pour assister le Maire lors des opérations d'adjudication des maisons d'œcole et mairie.

Le 14 novembre 1880, le Conseil émet le vœu qu'un bureau de poste soit rétabli à St Christophe ; celui-ci a été supprimé il y a 18 ans alors qu'il existait depuis des temps immémoriaux.

Les 9 et 16 janvier 1881, nouvelles élections municipales générales.

12 conseillers municipaux sont élus : Ernous François, Bruslon Évariste, Chevreau Louis, Fournier Louis, Lehoux Émile, Perrotin Denis père, Bruant Laurent, Fronteau Eugène, Richard Lucien, Poilvillain Jacques, Rousseau Michel, Saulay Alexandre.

Ils sont installés le 23 et ils procèdent à l'œlection du maire et de son adjoint.

œlection du maire : Ernous François (11 voix et 1 bulletin blanc).

œlection de l'adjoint : Bruslon Évariste (11 voix et 1 voix pour Rousseau Michel).

On nous écrit de St-Christophe :

L'élection de Saint Christophe a été pour nous un succès complet ; neuf conseillers républicains sortants ont été réélus à une très grande majorité, et trois nouveaux, portés sur la même liste, ont obtenu également la généralité des suffrages.

Voici le résultat de l'élection :

MM.

Ernous, maire,	215	voix, élu.
Bruslon, adjoint,	208	—
Chevreau, prop., meunier,	208	—
Fournier, marchand de vin,	206	—
Lehoux, négociant, tanneur.	201	—
Perrotin, propriétaire,	199	—
Bruant, propriétaire,	195	—
Fronteau, propriétaire,	193	—
Richard, marchand,	194	—
Poilvillain, propriétaire,	194	—
Rousseau, tourneur,	190	—
Saulay, propriétaire,	185	—

Voici un article de l'Union Libérale faisant suite à ces élections.

Ce nouveau Conseil Municipal continue le projet de construction des écoles et mairie.

Le 15 mai 1881, il adopte deux modifications à apporter au plan des maisons d'école et mairie : report de la ligne séparative des jardins et pose de parquet de chêne en remplacement du carrelage prévu dans la salle du Conseil, au premier étage de la mairie.

Le 14 août 1881, il accepte la modification au mur de séparation de la cour et jardin de l'école demandée par M. l'Inspecteur primaire.

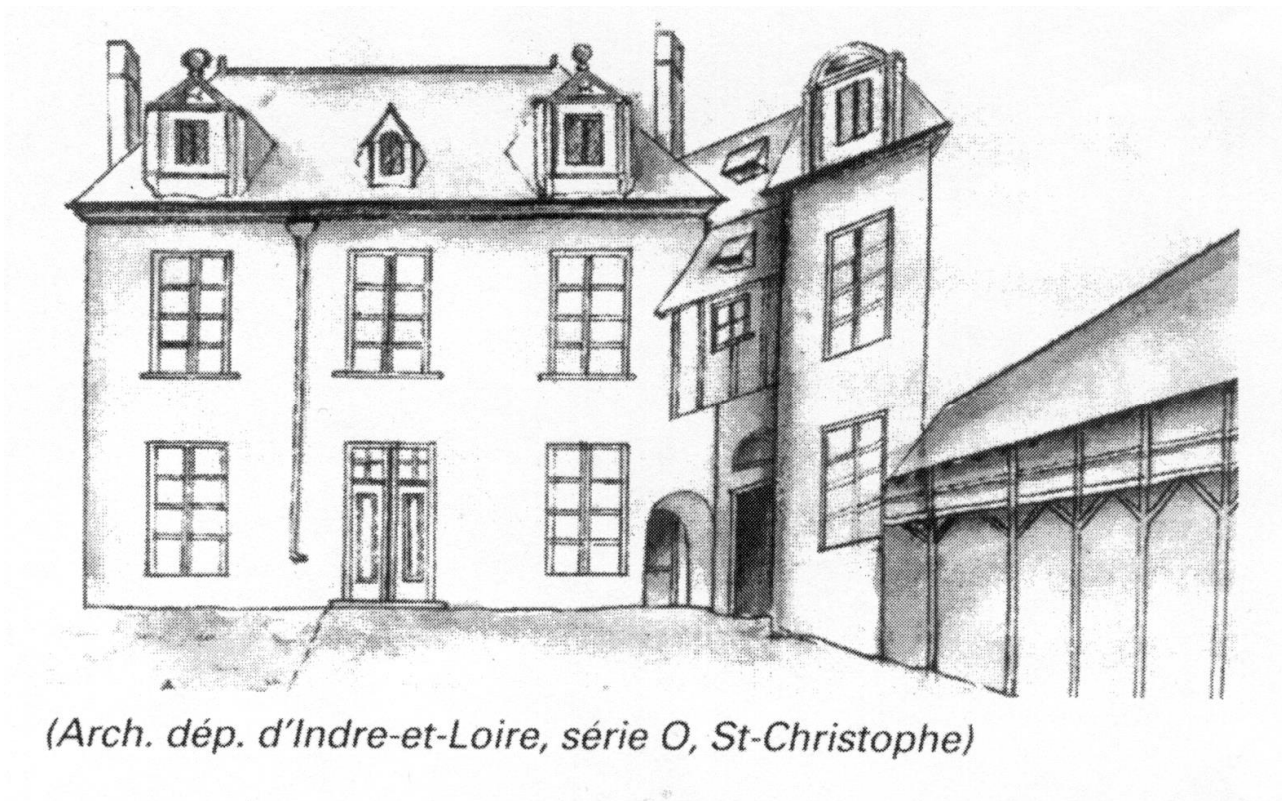
M. le maire donne lecture au Conseil d'un courrier du Préfet l'informant de la création, à St Christophe, d'une recette de 4^e classe (bureau de poste) sous la condition que la commune s'engage à fournir pendant 18 années consécutives un local convenable pour loger le service et le titulaire.

Le 18 novembre 1881, le Conseil accepte de louer la maison de M. Bruant (4 pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage) pour y installer le bureau de Poste. Le loyer sera de 270 F par an et prendra effet le 1^{er} janvier 1882.

Il accepte aussi d'acheter divers objets : poêles et tableaux noirs pour les classes, fourneaux et évier pour les cuisines des instituteurs, calorifère pour la salle de la mairie.

Le 14 août 1882, le Conseil demande au Préfet l'autorisation d'acquérir le mobilier scolaire nécessaire à la nouvelle école (bancs et tables) auprès des artisans locaux ; il en résultera plus de solidité, de sécurité et un moindre coût.

Le bâtiment de la nouvelle école et mairie est donc terminé pour la rentrée de 1882, mais il ne sera inauguré qu'en 1903.



(Arch. dép. d'Indre-et-Loire, série O, St-Christophe)

L'ancien bâtiment qui abritait l'école de garçons et la mairie.



Aug. Cocu, edit. Château du Loir

St-Christophe (I.-et-L.). - La Mairie

Le nouveau bâtiment construit pratiquement sur l'emplacement de l'ancien. Photo prise vers 1905, à l'origine il n'y avait pas de campanile.

En 1884, nouvelles élections municipales générales, le 4 mai, qui amènent un nouveau Conseil Municipal de 12 membres : Ernous François, Bruslon Évariste, Fournier Louis, Chevreau Louis, Bruant Laurent, Lehoux Émile, Fronteau Eugène, Perrotin Denis, Rousseau Michel, Poilvillain Jacques, Saulay Alexandre et Lehoux Maxime.

Ce Conseil se réunit le 8 mai pour être installé et pour élire le maire et son adjoint (Lehoux Maxime est absent).

Élection du maire : Ernous François (10 voix, 1 voix pour Fournier Louis).

Élection de l'adjoint : Bruslon Évariste (8 voix, 1 pour Fournier, 1 pour Rousseau et un bulletin blanc).

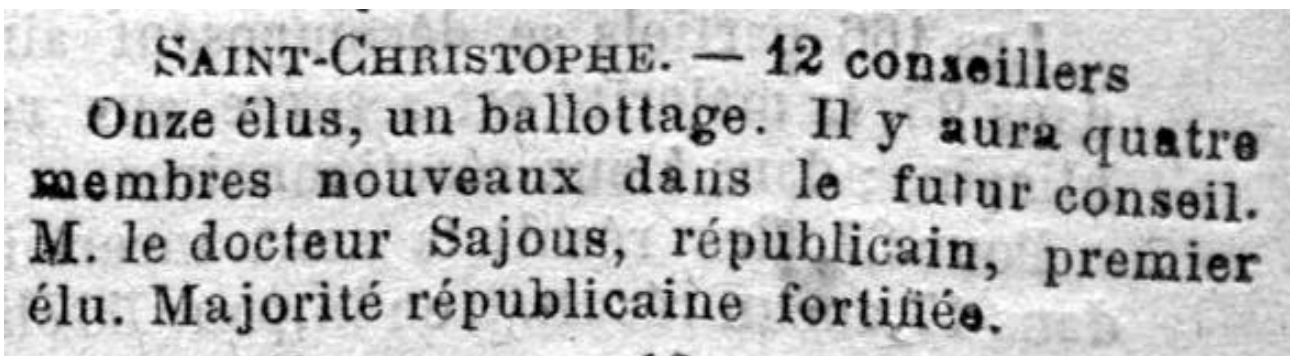
Un projet à réaliser pendant ce mandat : l'agrandissement du cimetière.

Le 24 mai 1885, le Conseil accepte l'achat d'une parcelle du terrain de l'ancien château appartenant à M. Lemore de Sarcé, pour l'agrandissement du cimetière. La commune contractera un emprunt de 7000 F, amortissable en 30 ans pour subvenir aux dépenses relatives à l'agrandissement du cimetière (2000 F pour l'acquisition du terrain, 3780 F pour la construction de 630 m de murs et 1220 F de nivellement).

Le 20 mai 1888, installation des 12 conseillers municipaux élus les 6 et 13 mai : Sajous Antoine, Ernous François, Bruslon Évariste, Chevreau Louis, Fournier Louis, Lehoux Émile, Chauvin Louis, Bruant Laurent, Fronteau Eugène, Saulay Alexandre, Baillardeau Louis, Longchamps Antoine.

Élection du maire : Ernous François (11 voix et un bulletin blanc).

Élection de l'adjoint : Bruslon Évariste (6 voix, 2 pour Sajous, 1 pour Chauvin et 2 bulletins



Article de l'Union Libérale du 10 mai 1888.

Le 5 août 1888, le Conseil vote 9 F pour frais d'arpentage du terrain destiné à l'agrandissement du cimetière.

Il vote aussi 35 F pour la confection d'un nouveau plan de la ville, l'ancien étant dans un tel état de vétusté qu'il est impossible de le consulter.

Le 17 février 1889, le Conseil décide la plantation de peupliers sur les routes de la commune, surtout dans les endroits présentant un danger pour la circulation des voitures. Il sera planté 140 peupliers pour une dépense de 130 F (100 le long de la rampe de Gênes, 19 près du pont, 21 sur le chemin N°10 de Vienne à la gare).

Le Conseil Municipal se montre écologiste avant l'heure.

Le 26 mai 1889, le Conseil envisage la création d'un bureau télégraphique à St Christophe et le 18 août, il accepte les conditions d'installation du télégraphe.

Nouvelles élections municipales générales les 1^{er} et 8 mai 1892, les 12 conseillers municipaux élus sont : Baillardeau Louis (absent), Sajous Antoine, Bruslon Évariste, Fronteau Eugène, Ernous François, Étienne Ambroise, Bruant Laurent, Chevreau Louis, Saulay Alexandre, Terpreau Louis, Brossard Léon, Lehoux Maxime.

Le 15 mai, ils sont installés, à la suite de quoi ils élisent le maire et son adjoint.

Élection du maire : Ernous François (6 voix, Baillardeau 5 voix).

Élection de l'adjoint : Bruslon Évariste (7 voix, Chevreau 4 voix).

Élection plus difficile pour François Ernous.

François Ernous commence un cinquième mandat, mais celui-ci sera interrompu par son décès, le 21 mai 1893.

Le 6 août suivant le Conseil procède à l'installation d'un conseiller (Chauvin Louis) puis à l'élection du maire et de l'adjoint.

Présents : Baillardeau Louis, Sajous Antoine, Étienne Ambroise, Chevreau Louis, Saulay Alexandre, Brossard Léon, Lehoux Maxime, Chauvin Louis.

Absents Fronteau, Bruslon, Bruant, Terpreau.

Élection du maire : Chauvin Louis (8 voix).

Élection de l'adjoint : Brossard Léon (6 voix).

Son épouse lui survivra et s'éteindra le 9 mars 1909, à 83 ans.

N. A
Décès de
Perdriau Adèle Christine
veuve. 83 ans
9 mars

L'an mil neuf cent *neuf*, le *vingt* du mois de *Mars*
à *Neuf* heures *du matin*
Par devant Nous, *Rocheron François René, marié*
Officier de l'état-civil de la commune de *Saint-Christophe*, canton de *Neuf C. Co*
département d'Indre-et-Loire, sont comparus *Dorronne Paul Henri*
âgé de *cinquante sept* ans, profession de *propriétaire* demeurant
à *Écombray*, département de *la Sarthe*, qui a dit être
cousin de la défunte et *Jules Egal*
âgé de *cinquante huit* ans, profession d' *industriel* demeurant
à *Saint-Christophe*, département d' *Indre-et-Loire*, qui a dit être
non parent de la défunte, lesquels nous ont déclaré que *Perdriau Adèle*
Christine veuve de *Ernoult François*, âgé de *quatre-vingt-trois*
ans *sans* profession demeurant à *Saint-Christophe*
département d' *Indre-et-Loire*, née à *Détay sur Courailles* département
de *la Sarthe*, fil de *feu René Perdriau*
profession demeurant à
département d' _____, et de *feu Translain Christine*
profession demeurant à _____ département
d' _____, est décédée à *Saint-Christophe* le *vingt*
du mois de *Mars*, l'an mil neuf cent *neuf*, à *neuf* heures *du matin*
Nous nous sommes assuré de l'exactitude de la déclaration de ces témoins, qui ont après
lecture à eux faite du présent acte, signé avec nous.

Obsèques de M. Ernous

On nous écrit le 28 mai :

Mardi dernier, une foule sympathique accompagnait à sa dernière demeure le regretté M. Ernous, ex-conseiller d'arrondissement et maire de Saint-Christophe et un grand nombre de personnes venues des communes environnantes avaient tenu à donner un dernier témoignage d'estime à celui qui, pendant tout le cours de sa vie, n'a cessé de faire le bien avec le plus grand désintéressement

Sur la tombe, M. Bruslon, l'estimable adjoint de Saint-Christophe a prononcé les paroles suivantes qui étaient bien l'expression de la pensée de tous les assistants :

Article paru dans
L'UNION LIBÉRALE
du 29 mai 1893

Messieurs,

Je croirais manquer à mon devoir, et je craindrais d'encourir vos reproches, si je ne venais en cette heure suprême rendre un dernier hommage à l'homme juste et bon. que la mort vient de nous enlever et dire à sa veuve désolée toute la part que nous prenons à sa douleur.

Est-il bien nécessaire, Messieurs, de retracer ici la vie entière du regretté défunt? Je ne le crois vraiment pas, et le plus simple, mais aussi le plus bel éloge que je puisse faire de lui est de vous dire : Vous l'avez connu et cela seul doit suffire!

Et, en effet, au conseil d'arrondissement comme pendant les vingt et quelques années que vous l'avez vu à la tête de l'administration de Saint-Christophe, vous l'avez toujours trouvé sage, économe, dévoué à la chose publique.

Au point de vue politique il était républicain convaincu et ardent, mais il voulait, comme tout homme de gouvernement une République sage et modérée, capable de nous donner la force et l'indépendance.

Au point de vue privé, il a toujours

été un homme de relations aimables et courtoises ; le nombre des services qu'il a rendus est incalculable, et malgré l'ingratitude que souvent il avait comme récompense, il passait outre, jetait ses regards plus haut et ne conservait devant lui qu'un seul but : le bien.

Puissent ses successeurs, s'inspirer de l'exemple qu'il nous laisse. Messieurs, devant la mort, devant le cercueil descendu à jamais dans la terre, devant la douleur et les larmes, toutes les rivalités, toutes les mesquineries, toutes les haines de la vie, pour tout homme de cœur ayant la dignité de lui-même, tout s'efface, tout s'oublie.

Aussi, est-ce au nom de vous tous ici présents, qui que vous soyez, que j'adresse, à mon vieil ami Ernous, un dernier souvenir affectueux et un dernier adieu.